

# La Suisse et l'UE signeront bien lundi prochain le paquet d'accords

**BILATÉRALES III** Après le psychodrame de 2021, le président de la Confédération se déplacera à Bruxelles dans une tout autre atmosphère. Au Parlement européen, la procédure suit son cours

VALÉRIE DE GRAFFENRIED, BRUXELLES

«Voilà le meilleur exemple qui montre qu'il existe de la vie au-delà de l'Union européenne. Je crois que ces accords vont nuire à la Suisse. Que Dieu bénisse la Suisse et sa population!». La scène s'est déroulée hier à Bruxelles, au Parlement européen. L'eurodéputé qui s'est exprimé ainsi avec son cache-oeil noir lui donnant un air de pirate est le Polonais Grzegorz Braun, membre du parti d'extrême droite Confédération. La Suisse s'est donc invitée pendant une trentaine de minutes en commission parlementaire, un fait assez rare pour être soulevé.

Et les quelques eurodéputés qui ont pris la parole sur les bilatérales III n'en étaient pas tous de chauds partisans. Le Français Christophe Grudler (Renew),

rapporteur pour la Suisse, reste toutefois positif: il n'y aura «pas de fronde côté UE contre ces accords». En ces temps de tensions géopolitiques extrêmes et d'instabilité, la consolidation des relations entre pays qui partagent les mêmes valeurs est plus que jamais essentielle, résume-t-il. «Il est important de voir où sont ses amis».

## Une nouvelle étape après de nombreuses circonvolutions

Guy Parmelin pourra s'en faire une idée lundi. Le président de la Confédération vient ce 2 mars à Bruxelles pour la signature des Bilatérales III avec la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. Une nouvelle étape, importante, dans le dossier Suisse-UE, qui a connu moult circonvolutions. Le 10 novembre dernier, Bruxelles et Berne ont signé l'accord sur la participation de la Suisse aux programmes de l'UE, comme partie anticipée des Bilatérales III. «Le 2 mars, les accords et protocoles restants seront signés en même



**«Le travail parlementaire va maintenant vraiment démarrer»**

CHRISTOPHE GRUDLER, EURODÉPUTÉ ET RAPPEUR POUR LA SUISSE

temps qu'une déclaration commune de la Suisse et de l'UE sur l'instauration d'un dialogue de haut niveau», précise

le Conseil fédéral dans un communiqué diffusé hier. Ils font partie du message qui devrait être transmis le mois prochain au Parlement fédéral.

Côté UE, une fois que les accords seront signés lundi, le Conseil européen saisira officiellement le Parlement européen, pour qu'il donne son consentement. Le débat qui a eu lieu mercredi au sein de l'hémicycle en était une sorte d'avant-goût. Il portait précisément sur la résolution qui accompagnera le consentement des accords Suisse-UE par le Parlement européen, explique Christophe Grudler, qui en est le principal artisan. «Ce matin, c'est le brouillon qui a été présenté. Le travail parlementaire va maintenant vraiment démarrer, mais il sera bien évidemment beaucoup moins lourd que du côté suisse».

## Se caler sur le calendrier suisse pour la symbolique

Les eurodéputés ont jusqu'au 16 avril pour y apporter leurs éventuels amendements. «Je fais partie de ceux qui

pensent qu'il ne faudra ensuite pas aller trop vite mais plutôt essayer de nous caler sur le calendrier du parlement suisse, pour une meilleure symbolique», précise l'eurodéputé français.

Le paquet d'accords Suisse-UE, qui comprend plus de 800 pages, vise à moderniser et consolider les relations entre l'UE et la Suisse, de la libre circulation des personnes à l'énergie, en passant par la santé, les transports ou la recherche.

La dernière fois que Guy Parmelin s'est rendu à Bruxelles pour rencontrer Ursula von der Leyen, c'était en avril 2021, dans un contexte de tensions extrêmes, un mois avant que le Conseil fédéral ne décide de claquer la porte et mettre unilatéralement fin aux négociations. Elles ont ensuite péniblement repris et se sont achevées en décembre 2024. Les accords, protocoles et déclarations négociés ont été paraphés par les négociateurs en chef le 21 mai 2025. Et ont été approuvés par le Conseil fédéral le 13 juin. ■